

Territoire Nord Picardie

# MAGAZINE



N°4

JUIN 2022

## Développer

L'Eldorad'Ô  
Dernière ligne droite  
avant l'ouverture

Page | 3

## Aménager

Revitalisation des  
centres bourg : Après le  
diagnostic, les projets !

Page | 14

## Préserver

«1 million d'arbres»  
pour protéger la  
biodiversité

Page | 19





## EDITO | 2

### ÉQUIPEMENT | 3

- Centre aquatique : Eldorad'Ô

### ENFANCE / JEUNESSE | 4-5

- Accueil de loisirs
- Relais Petite Enfance

### SCOLAIRE | 6

### SOLIDARITÉS | 7

- Aide à domicile
- Chantiers d'insertion

### CULTURE | 8-11

- Conservatoire
- Bibliothèque en réseau
- Saison Culturelle

### TOURISME | 12-13

- Office du Tourisme
- Cité Souterraine de Naours

### ÉCONOMIE | 14-15

- Revitalisation des Centres Bourgs
- OPAH : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

### ENVIRONNEMENT | 16-19

- Érosion
- GEMAPI
- 1 million d'arbres

### TECHNIQUE | 20

- ZAC de la Montignette
- La voirie et les bâtiments

### FINANCES | 21

### RH | 22

### NUMÉRIQUE | 23

- FTTH : Fiber To The Home
- Conseiller Numérique

## EDITO

« J'ai le plaisir de vous adresser la 4<sup>ème</sup> édition du magazine du Territoire Nord Picardie.

Ce magazine vous permettra d'observer combien l'activité de votre communauté de communes est dense et tournée vers l'amélioration de votre **quotidien à tous les âges de la vie**.

Ainsi, en juillet 2021, l'assemblée communautaire a adopté le projet de territoire avec pour fil directeur la qualité de vie durable.

Cette qualité de vie durable prend diverses formes. Pour n'en citer que quelques-unes, j'évoquerai en premier lieu **les services à la population**. Outre les services déjà développés au sein de la communauté de communes (maintien à domicile, accueils de loisirs, réseau des bibliothèques, conservatoire à rayonnement intercommunal...), de nouveaux services vont voir le jour avec l'ouverture en automne d'une Maison France Services, le projet d'un guichet unique de l'habitat mais aussi d'une maison du sport et de la santé.

Les équipements structurants ne sont pas en reste puisque 2022 sera l'année de l'ouverture du centre aquatique communautaire tant attendu !

Je n'oublie pas les actions entreprises dans le cadre de nos compétences sur **la lutte contre le ruissellement et la prévention des inondations**. Vous pourrez constater les nombreux aménagements réalisés pour réduire ces phénomènes liés à la géographie et à la topographie de notre territoire.

Ce ne sont que quelques exemples ! Parcourir ce magazine vous illustrera plus en détails l'importance des actions mises en œuvre par la communauté de communes, cette strate de collectivité dont les compétences et la portée restent encore trop méconnues du citoyen.

La distribution de ce magazine intervient dans une période de retour à **la vie normale**, nous permettant de nous libérer du masque et de revivre en société sans contrainte. Mais nous le savons, rien ne sera plus jamais comme avant car nous avons pris conscience de la fragilité du monde et de l'être humain face à un virus aux variantes multiples.

Aujourd'hui, avec l'inflation, la pénurie de certaines matières premières, l'instabilité économique, ce sont d'autres incertitudes qui marquent votre quotidien, mais aussi, celui des collectivités locales.

Il nous faudra encore et toujours nous adapter, innover, optimiser et rationaliser.

Pour cela, avec l'ensemble des maires et élus des 65 communes que composent le Territoire Nord Picardie, avec l'ensemble des agents communautaires, soyez assurés que **nous travaillons chaque jour pour une qualité de vie durable** pour chacune et chacun d'entre vous et que nous mettons toute notre énergie pour faire de notre contrée un territoire attractif, dynamique, solidaire et tourné vers l'avenir ! >>

**Christelle HIVER,**  
Présidente de la CCTNP



**Eldorad'Ô**  
CENTRE AQUATIQUE TERRITOIRE NORD PICARDIE



## CENTRE AQUATIQUE TERRITOIRE NORD PICARDIE

### L'Eldorad'Ô dans la dernière ligne droite

Depuis 2014, date des premiers débats sur l'intérêt de disposer d'un nouvel équipement de natation à aujourd'hui, année d'ouverture, 8 années, 8 longues années auront été nécessaires pour que le projet de centre aquatique communautaire voit le jour.

3 figures locales se sont succédées pour que ce projet aboutisse. Christian VLAEMINCK, à l'origine du projet en 2014, a sans relâche défendu la nécessité de l'équipement et porté à bout de bras cet investissement majeur sur le territoire. Laurent SOMON, Président de la CCTNP à partir de 2017 a repris ce dossier et l'a remis sur les bons rails après des appels d'offres infructueux. Et enfin Christelle HIVER, Présidente actuelle, qui a fait en sorte, grâce à sa ténacité, que ce projet, défendu par ses prédécesseurs, se concrétise.

Longtemps considéré comme un véritable serpent de mer, ce centre aquatique intercommunal sort de terre et s'apprête, à compter d'octobre, à accueillir ses premiers clients.

La piscine Marc Revaux, à bout de souffle, et dont les rustines peinaient à colmater les fuites, a définitivement fermé ses portes en avril suite à une ultime avarie technique. Place désormais à l'Eldorad'Ô, puisque tel est le nom qui a été choisi suite au concours public organisé pour baptiser ce nouvel équipement...

*« Aujourd'hui, l'attractivité d'un territoire ne dépend pas seulement de l'emploi ou du logement mais aussi des services à la population, de l'offre de loisirs. Le fil rouge de notre projet de territoire est la qualité de vie durable. Pour cela, ce nouvel équipement contribuera sans aucun doute à renforcer cette attractivité. Nous pouvons être fiers du travail accompli lorsque l'on connaît toutes les difficultés, toutes les complications, que nous avons connues pour faire aboutir ce projet »* précise Christelle HIVER, Présidente de la Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie et Maire de Doullens.

Dès le mois d'octobre, les habitants du territoire, mais aussi nos voisins, auront à leur disposition un bassin de nage de 25m, un bassin d'apprentissage, une pataugeoire, un espace ludique et un espace bien-être et détente avec hammam et sauna.

*« Toutes les générations sans exception pourront y trouver leur compte, du bébé nageur au sportif plus expérimenté, que ce soit pour se maintenir en forme, ou simplement se divertir »* explique pour sa part Patrick BLOCKLET, le Vice-président de la CCTNP qui a suivi le chantier de bout en bout.

Après des années d'attente, encore quelques semaines de patience pour découvrir ce qui deviendra, sans nul doute l'un des équipements de loisirs les plus fréquentés du territoire. ■



## Accueil de Loisirs

**Pour les enfants et les familles, les vacances sont synonymes de loisirs, de découvertes, de partages... pour cela, la communauté de communes met en place :**

- **Des temps d'accueil périscolaire** les mercredis.
- **Des temps d'accueil extrascolaire** lors des petites et grandes vacances.

Répartis sur le territoire, les accueils de loisirs sont l'occasion de pratiquer diverses activités proposées par l'équipe d'animation. Jeux, sports, sorties, activités manuelles, visites... celles-ci permettent aux enfants de développer leur autonomie, de faire des rencontres, des découvertes... de vivre ensemble et de se créer de bons souvenirs.

**La CCTNP propose de nouveau, cet été, 15 sites d'accueil de loisirs répartis sur le territoire : 12 accueils de loisirs primaires et maternels et 3 centres d'animation jeunesse (CAJ), dont certains en partenariat avec les PEP 80.**

L'encadrement des enfants est assuré par une équipe de professionnels de qualité, investis, qui encadrent et animent la vie quotidienne ainsi que les activités proposées aux enfants.



**Pour s'inscrire, c'est désormais plus simple avec l'espace en ligne « Portail familles » :**

Depuis l'été 2021, les familles utilisent le service « Portail familles ». Celui-ci permet de simplifier les démarches administratives et de s'inscrire plus simplement via internet.

Après avoir fait les démarches d'inscriptions auprès du service enfance-jeunesse, les familles bénéficient d'un compte afin de gérer les inscriptions et le paiement des accueils de loisirs.

Bien sûr, il est toujours possible de procéder aux inscriptions « papier » et au paiement sur les antennes de la CCTNP.

Portail familles



## Une aide à la prise en charge du BAFA et du BAFD :

Dans le cadre de sa compétence enfance-jeunesse, la communauté de communes aide au financement du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) et du Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Direction (BAFD) pour les jeunes du territoire qui souhaitent s'investir dans le travail auprès des enfants de 3 à 17 ans.

**Pour tout renseignement, contacter le service enfance-jeunesse de la CCTNP**  
[alsh@cctnp.fr](mailto:alsh@cctnp.fr)



## R.P.E. Relais Petite Enfance

Les Relais Assistants Maternels (RAM) deviennent les Relais Petite Enfance (RPE).

Ce lieu d'éveil pour les petits et d'accompagnement pour les professionnels et les familles, a changé d'appellation à la suite de la réforme des modes d'accueil lui permettant d'être plus visible pour les familles. De même, ce changement de nom s'accompagne de nouvelles missions afin de renforcer l'accompagnement des assistants maternels, des gardes à domicile et des familles du territoire.

### ► Le RPE, qu'est-ce que c'est ?

C'est un lieu neutre qui accompagne les parents dans leur recherche d'un mode d'accueil, en tenant compte de leurs besoins et en proposant des informations sur l'offre existante sur le territoire.

- Le RPE accompagne également les parents dans les démarches d'emploi d'un assistant maternel agréé en offrant des informations législatives de premier degré et ce tout au long de la relation de travail.
- Ce service propose également des **ateliers d'éveil** pour les tout-petits accompagnés de leurs assistants maternels et/ou de leur(s) parent(s) ainsi que des événements « petite enfance » (*conférences, journée du jeu, réunions d'informations, temps forts, spectacles...*).
- Les professionnels des RPE peuvent également apporter aux parents et aux assistants maternels, des **ressources pédagogiques** sur les questions autour du développement de l'enfant.
- De plus, pour les 250 assistants maternels du territoire, c'est aussi un **lieu d'informations, de réunions, de propositions pédagogiques, d'échanges, d'écoute, et de formation professionnelle.**



### ► 3 antennes RPE pour vous accueillir :

Le Territoire Nord Picardie compte 3 antennes de RPE sur le territoire : Beauquesne/Doullens, Bernaville et Villers-Bocage qui couvrent respectivement les 65 communes.

- Au 1<sup>er</sup> janvier 2022, l'antenne de Bernaville jusque-là gérée par l'association PEP80 a rejoint les 2 autres antennes sous la gestion de la Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie afin d'harmoniser le service.
- De même, un projet de locaux fixes est en cours pour l'antenne de Doullens afin d'offrir un lieu adapté pour l'accueil des tout-petits, des familles et des professionnels.
- Les professionnels des RPE sont à votre écoute par téléphone, par mail ou sur rendez-vous.

Vous pouvez retrouver leurs coordonnées sur le site : [www.cctnp.fr](http://www.cctnp.fr)



Conférence « Eveil à la nature » avec Betty COURQUIN à Bernaville.



## Scolaire

L'année 2022 est une année cruciale pour la compétence scolaire. À ce jour, nous l'exerçons pour les écoles d'Agenville, Bernaville, Candas, Fienvillers et Mézerolles.

Les élus doivent statuer sur la prise de compétence pour l'ensemble du territoire (27 écoles pour 2617 élèves), ou sur

une prise de compétence élargie grâce à la Loi 3DS, toute récente, qui permet que chaque commune puisse rejoindre la CCTNP si elle le souhaite.

Nous pourrions traduire cette réflexion par compétence à la carte.

### ► 2022 classée sous le signe du numérique !

**Pour permettre un enseignement de qualité, la CCTNP a doté chaque école d'une classe mobile.**

**C'est quoi ?** Une classe mobile est un équipement à roulettes permettant de déplacer plusieurs ordinateurs portables dans une classe.

**À quoi ça sert au juste ?** Elle pallie à l'absence de salle informatique dans un établissement scolaire. D'un point de vue didactique, la classe mobile permet de varier les activités pédagogiques pendant un même cours. Elle offre la possibilité aux élèves de travailler soit individuellement soit collectivement pour un enseignement interactif avec le professeur.

**Combien ça coûte ?** Cet investissement représente un coût de 56 160 € pour les 5 établissements scolaires dont la CCTNP a la compétence.

**Autre chose de prévu ?** L'évolution rapide dans le secteur nous impose d'entretenir le parc informatique scolaire, pour ce faire, nous changeons 11 ordinateurs pilotant les Tableaux Blanc Interactifs (TBI) et dotons chaque directeur d'un ordinateur portable.

**Pour info :** Nos écoles sont également équipées de TBI ainsi que de classes mobiles tablettes.



### ► Précaution

**Nous avons équipé l'ensemble de nos écoles de capteurs CO<sub>2</sub>.**

**Pourquoi ?** « Quand vous respirez, vous allez prendre de l'oxygène et vous allez rejeter du dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) qui va s'accumuler dans la pièce où vous êtes. Plus la concentration de CO<sub>2</sub> est élevée, plus vous risquez d'attraper le coronavirus, car cela veut dire que la pièce est mal ventilée et que vous vous retrouvez exposé aux nombreux aérosols rejetés par les autres personnes qui se trouvent avec vous ».

Ils permettent de limiter la propagation de la COVID-19, par une ventilation des espaces clos. Pour la continuité de la santé de nos enfants, une étude sera menée pour l'installation de purificateurs d'air. Les mesures barrières restent bien évidemment d'actualité.



## Ouverture de classe

La carte scolaire pour la rentrée 2022 est élaborée en tenant compte des priorités suivantes :

- L'attention prêtée aux écoles en milieu rural,
- Le plafonnement à 24 élèves par classe de GS, CP et CE1,
- Le renforcement de l'accompagnement des élèves à besoins particuliers,
- Le dédoublement en GS en éducation prioritaire.

En conséquence, il a été décidé par l'Académie d'Amiens d'une ouverture de classe au sein de RPC Les Fontaines Bleues de Mézerolles.



## POINTS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2021

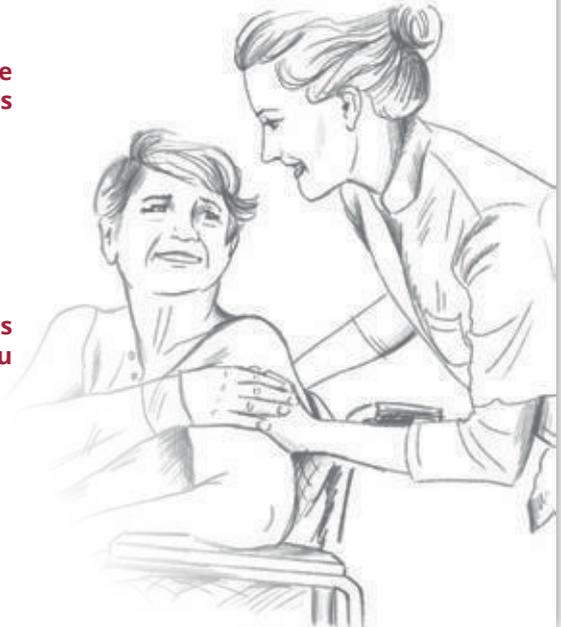
### AIDE À DOMICILE

La Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie s'engage quotidiennement auprès des séniors en assurant des prestations de qualité à travers ses actions :

- Prestations d'aide et d'accompagnement au domicile,
- Portage de repas à domicile,
- Ateliers d'animations,
- Téléassistance.

La communauté de communes a souhaité accentuer ses actions d'animations, et 5 thématiques différentes sur 12 communes du territoire ont été proposées aux séniors.

- Destination « Marche » ;
- Gym « Cérébrale » ;
- Gestion du stress et du sommeil ;
- Atelier « Mémoire » ;
- Initiation aux tablettes numériques.



### CHANTIERS D'INSERTION

La CCTNP porte 3 chantiers d'insertion : un chantier permanent à la Citadelle de Doullens, un chantier itinérant sur les communes du territoire dans le domaine du bâtiment, un chantier maraîchage et horticulture bio implanté à Bernaville.

Les bénéficiaires apprennent les métiers de l'espace vert par l'entretien et la valorisation du site historique de la Citadelle. Sur le chantier bâtiment, les bénéficiaires du programme prennent connaissance des gestes professionnels en réalisant différents travaux d'entretien et de restauration du petit patrimoine local et en participant à des formations correspondant à leurs objectifs. Tandis que le chantier d'insertion maraîchage permet d'acquérir un certain nombre de compétences et connaissances horticoles.



Christophe DELAPORTE, Frédéric CAUMONT et Guillaume CUVILLIER, encadrants des chantiers d'insertion.



### SUIVI DE DOSSIERS



Toujours dans l'optique d'améliorer ses services, la CCTNP a recruté M<sup>me</sup> Amandine WYBO, agent qualité, qui a pour mission d'instruire les dossiers de maintien à domicile et d'en garantir leur bonne mise en œuvre.



# Conservatoire de musique et théâtre du Territoire Nord Picardie

Établissement d'enseignement artistique proposant l'enseignement de la musique et, depuis septembre 2021, le théâtre (incluant les arts de la marionnette), le conservatoire ouvre ses portes aux enfants dès l'âge de 4 ans. Il propose une formation initiale diplômante établie en cursus à partir de 7 ans et les adultes sont également les bienvenus dans des parcours sur projet (hors-cursus), tout cela sous le contrôle pédagogique du Ministère de la Culture.

**Constitué d'une équipe pédagogique de 22 enseignants et 3 agents administratifs (direction et secrétariat), celui-ci propose au total 18 disciplines artistiques au service de ses usagers, mêlant créativité, apprentissage et plaisir.**

Outre l'enseignement spécialisé qu'il dispense, l'éducation artistique et culturelle a une large place avec deux enseignants intervenant en milieu scolaire auprès de plus de 2000 élèves du territoire, un orchestre au collège constitué de 54 élèves (76 à la rentrée septembre 2022) encadrés par six professeurs du conservatoire et une implication massive dans le cadre de la « rentrée en musique », fruit d'une collaboration entre les Ministères de l'Éducation Nationale et de la Culture impactant chaque année près de 1000 élèves des écoles de notre territoire.

Dans ses actions d'éducation artistique et culturelle au sein des écoles primaires, le théâtre et les arts de la marionnette sont également réalisés par un professeur du conservatoire.

**Véritable projet politique, l'éducation artistique et culturelle permet une accessibilité gratuite à la culture, au service de nos usagers. ■**

## ► Pôle handicap

À partir de septembre 2022, le pôle handicap sera opérationnel. Les professeurs du conservatoire ont suivi une formation permettant l'accueil des personnes en situation de handicap. Une référente spécialisée dans ce domaine sera prochainement nommée. Elle sera à la disposition des familles afin d'orienter les élèves dans des propositions pédagogiques sur mesure. Pour cela 3 cadres seront proposés :

- Un parcours adapté pour les élèves « dys » permettant d'intégrer une formation en cursus avec des supports et une pédagogie adaptée pendant les cours, des tiers-temps supplémentaires pour les évaluations de fin de cycle...
- Un parcours personnalisé avec contrat d'objectif pour les personnes en situation de handicap plus importants.
- Des ateliers individuels et collectifs en lien direct avec les établissements médico-sociaux du territoire.

Ainsi le conservatoire du Territoire Nord Picardie sera le premier établissement d'enseignement artistique Samarien à proposer cette offre à la fois pédagogique, éducative et inclusive. ■

**Comme chaque année, le conservatoire vous proposera de belles auditions et concerts de qualité comme la venue de l'Orchestre de Picardie, le 11 septembre prochain à Candas, et d'autres têtes d'affiches.**

**Vous souhaitez découvrir notre conservatoire ?  
Vous renseigner ?  
Vous hésitez encore ?**

Depuis l'an passé, vous pouvez découvrir son fonctionnement et ses activités via sa page facebook et sa chaîne YouTube.



**Alors n'hésitez plus, rejoignez-nous !**



# Bibliothèques en réseau

## Poussez les portes de vos bibliothèques !

Désormais, la Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie vous accueille dans 10 bibliothèques implantées à Bernaville, Beauquesne, Beauval, Bouquemaison, Doullens, Flesselles, Luchaux, Naours, Saint-Gratien et Villers-Bocage. A celles-ci viennent s'ajouter les 4 bibliothèques relais présentes sur le territoire à Gézaincourt, Grouches-Luchuel, Outrebois et Terramesnil.

**Le réseau aborde, à ce jour, une réflexion sur les sujets suivants :**

- Diagnostic du réseau de lecture publique en vue d'une évolution du réseau avec nouveaux conventionnements communes/intercommunalité par bassin de lecture.
- Réflexion concernant l'acquisition de supports diversifiés correspondants aux attentes des publics (jeux, numérique, jeux vidéo...).



*Bibliothèque de Beauval, avant l'ouverture*

**Le réseau, c'est 10 bibliothèques, environ 75 000 documents, des animations, un accès aux ressources numériques (vidéos à la demande, musique, presse en ligne, autoformation...).**

### Des temps forts... passés et à venir :

#### ► Festival des parents, des bébés (octobre 2021) :

Chaque année depuis 7 ans, le réseau de bibliothèques s'associe à la Bibliothèque départementale de la Somme et propose aux enfants de 0 à 6 ans, familles, assistants maternels, usagers des Maisons Départementales des Solidarités et de l'insertion des actions de médiation autour du livre et de l'oralité spécialement adaptées à la petite enfance... En 2021, vous avez été plus de 600 personnes à pousser les portes de vos bibliothèques pour nous retrouver lors de ces événements.



#### ► Résidence Pop-up (novembre 2021 à janvier 2022)

**Cet automne 2021 a été marqué par notre résidence d'auteur pop-up avec l'ingénieur papier Philippe UG.**

Cette résidence, ayant pour but de promouvoir les actions en faveur de la lecture publique, a eu lieu de novembre 2021 à janvier 2022 avec une exposition-soirée de clôture en mars. Ce temps fort, autour de l'illustration, avait pour thématique « Tout autour de chez nous », autant d'occasions d'imaginer, illustrer, mettre en volume tout ce qui se trouve sur notre territoire... Ces ateliers, expositions, bains de lectures, ont attiré plus de 800 participants-visiteurs.





## L'art dans tous ses états (printemps 2022)

Temps fort autour de l'art, « L'art dans tous ses états » a coloré et mis en musique nos lieux de lecture avec des spectacles, expositions, créations, performances artistiques, concours...



## Live entre les livres (Juillet 2022) :

**Musique dans vos bibliothèques !**  
avec le « Live entre les livres » et l'association Dynamo avec des rencontres, ateliers, concerts... pour vos oreilles !

Pour consulter le catalogue en ligne, connaître les dates des animations, découvrir les nouveautés, réserver un document... :



[bibliotheques.cctnp.fr](http://bibliotheques.cctnp.fr)

## Spectacle vivant

Après les mésaventures qu'a connu le spectacle vivant ces derniers temps, la saison culturelle a retrouvé ses couleurs et son énergie dès le mois d'octobre. Vous avez été nombreux à nous faire confiance et à nous retrouver en salles de spectacles et en bibliothèques ! Nous en avons désormais la certitude : le spectacle est toujours bien vivant, merci aux artistes et au public !



## Un week-end clownesque au programme !

La saison culturelle vous a offert en ce mois de mars 2022 son 1<sup>er</sup> week-end clownesque !

Duo de clowns, « atelier nez rouge », clown de ménage... autant d'occasions de porter un autre regard sur l'art du clown. Rendez-vous en 2023 pour un second week-end rouge.

## Soutien à la création

De part ses statuts et sa compétence d'aide et de soutien à la création, en avril 2022, la CCTNP a valorisé le travail de l'artiste associée, au Tas de Sable Ches Panses Vertes, Mila BALEVA en lui permettant de diffuser son dernier spectacle « De l'autre côté du citron » sur le territoire.





## Grott'esque : Le retour d'un festival souterrain

Après 2 ans d'absence, le festival souterrain Grott'esque a affiché « complet » en ce printemps 2022. Solo de harpe africaine, concert déambulatoire a capella et sieste électro ont fait vibrer le souterrain.



## La saison « Jeune public » scolaire

Pour cette année scolaire 2021/2022, la saison « Jeune Public » c'est : 34 séances de spectacles pour env. 2300 spectateurs, 415 élèves concernés par des ateliers.

**Pour suivre l'actualité de près : sur  
Facebook Culture Territoire Nord Picardie  
@cultureCCTNP**



## Rendez-vous à venir :



## Ciné Plein Air

Diffusion du film de Gilles LELLOUCHE

« **Le Grand Bain** »

**le 15 juillet**

**à Doullens-Plage**

Boulevard Ernest Dehée

Entrée gratuite

**Renseignements au 03 22 93 40 80**



# OFFICE DE TOURISME

## Tous au vert !

La randonnée ne cesse de séduire de nouveaux adeptes et la récente crise sanitaire n'a fait qu'amplifier ce phénomène. Accessible et peu onéreuse, elle attire des publics variés, qu'ils soient touristes ou habitants. Cet engouement est d'autant plus important que les raisons de s'adonner à la marche sont multiples : pratique d'une activité sportive, découverte d'un territoire et de ses paysages, recherche d'aventure, envie de déconnexion et de ressourcement, partage d'un moment en famille ou entre amis...

Fort de ce constat, la CCTNP souhaite valoriser son offre de randonnée pédestre afin que celle-ci devienne une offre touristique à part entière, et ainsi, un véritable vecteur de développement touristique. Inscrite dans son Projet de Territoire 2020-2030, cette action s'intègre dans une démarche plus globale visant à promouvoir un « tourisme vert », notamment par la pratique de loisirs de plein air.

L'offre de randonnée pédestre en Territoire Nord Picardie se compose actuellement de huit circuits dont la CCTNP assure l'entretien et la promotion. Au regard de l'étendue du territoire et de ses richesses patrimoniales, de nouveaux circuits sont donc en cours de conception.

Cette restructuration de l'offre s'accompagne également de la mise en place d'outils de communication plus modernes et attractifs afin d'assurer une meilleure diffusion de l'information et garantir une expérience réussie. Une nouvelle signalétique (*bornes de départ, balisettes*) sera ainsi prochainement déployée et une nouvelle « pochette rando » regroupant les fiches de randonnée sera éditée. ■



Retrouvez l'ensemble des circuits de randonnée pédestre du Territoire Nord Picardie sur le site de l'Office de Tourisme :



[www.tourisme-territoirenordpicardie.com](http://www.tourisme-territoirenordpicardie.com)



## 1<sup>ÈRE</sup> RENCONTRE DES ACTEURS LOCAUX DU TOURISME

Le 11 mars dernier, s'est déroulée la 1<sup>ère</sup> Rencontre des Acteurs Locaux du Tourisme du Territoire Nord Picardie. Réunis au Château de Gézaincourt, une cinquantaine de personnes (*hébergeurs, restaurateurs, producteurs locaux, gérants d'activités touristiques...*), ont pu échanger avec les élus de la collectivité et les représentants d'organismes de tourisme départementaux sur le développement touristique du territoire.

Après deux années impactées par la COVID-19, ce moment d'échanges a permis aux participants d'évoquer plusieurs perspectives de développement tel que le tourisme vert et le projet de voie verte entre Amiens et Doullens ou encore la création de forfaits touristiques. ■

## PROGRAMME ESTIVAL

DU 4 JUILLET AU 3 SEPTEMBRE  
DOULLENS

### Visite guidée, départ à 14h30 devant l'Office de Tourisme :

Les mercredis : « Doullens, entre nature et patrimoine »  
Les vendredis : « Doullens, son urbanisme au fil des siècles »

### Visite commentée en calèche, avec les Calèches du Ponthieu :

Les jeudis, départ à 14h30 devant l'Office de Tourisme

**Communes du TNP « Visite découverte »,**  
les mardis à 14h30, départs :  
se renseigner auprès de l'Office de Tourisme

### Visite commentée ou randonnée, les « visites découverte »

permettent de découvrir les richesses insoupçonnées (patrimoine naturel et historique, savoir-faire) des communes du Territoire Nord Picardie.

Renseignements et Réservations :  
Office de Tourisme du Territoire Nord Picardie  
03 22 32 54 52 / [tourisme@cctnp.fr](mailto:tourisme@cctnp.fr)



[www.tourisme-territoirenordpicardie.com](http://www.tourisme-territoirenordpicardie.com)



# CITÉ SOUTERRAINE DE NAOURS

## « 2022, une année pleine d'espoir et de renouveau. »



Après deux années entrecoupées par de longs mois de fermeture en raison de la crise sanitaire qui a touché notre pays, les élus du Territoire Nord Picardie et l'équipe de la Cité souterraine de Naours sont très heureux de voir le site accueillir de nouveau des visiteurs sans restriction.

Lors des courtes périodes d'ouverture de ces deux dernières années, les visiteurs ont répondu présents et ont démontré leur attachement à ce site historique et naturel qui offre à toutes les générations une expérience authentique et rafraichissante. La Cité souterraine a été le 4<sup>ème</sup> site de la Somme le plus visité durant l'été 2021. Les signaux restent donc très encourageants. La plus

grosse inquiétude sur la reprise venait essentiellement de la désaffection des groupes et des restrictions de circulation pour nos voisins et amis étrangers.

Le début de saison 2022 semble indiquer un retour à la normale. La fréquentation des premiers mois est dans la lignée de la dernière année de référence, 2019. Les demandes de devis pour les

groupes sont en nette augmentation et nos voisins du Nord de l'Europe sont de retours (*Belges, Néerlandais, Anglais*). Le premier temps fort de la saison avec le retour du Festival Grott'esque et le temps clément des vacances de Pâques ont vu le retour de nombreux visiteurs locaux à la recherche d'un peu de dépaysement et de culture.

## ► De nouvelles facettes à découvrir !

**Amateurs d'histoire, de patrimoine et de nature ne seront pas en reste pour cette saison.**

La Cité et son équipe vous attendent avec l'envie de partager ses nombreuses facettes et nouveautés.

Pour ces dernières, elles sont au nombre de deux :

- Le Centre d'interprétation des soldats voyageurs attend, en fin de parcours de visite, les amateurs d'histoires d'hommes venus de l'autre bout du monde (Australie) pour défendre nos libertés et qui ont laissé leurs fragiles empreintes au cœur de notre souterrain.
- La seconde nouveauté nous fait, elle prendre de la hauteur avec le tout nouveau moulin de Stavele. Démonté durant l'hiver 2017, le moulin est revenu plus majestueux que jamais durant l'hiver 20/21. Il fut inauguré lors des Journées Européennes du Patrimoine. Depuis le début de cette nouvelle saison, il est ouvert à la visite par les membres passionnés de l'association Nor Patrimoine qui sont à l'origine de ce projet un peu fou de réhabilitation. Totalement fonctionnel, le moulin est prêt à recevoir scolaires et grand public pour leur faire vivre une expérience unique et grandeur nature. N'hésitez pas à réserver votre visite VIP !

Bien entendu, ces nouveautés viennent s'ajouter aux atouts déjà nombreux du site que sont, le souterrain multiséculaire, le parc arboré de 10 ha et ses animaux, le parcours aventure en hauteur, le mini-golf, la brasserie des mûches, sans oublier le programme événementiel.

Vous l'avez compris, la Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie continue d'investir et d'accompagner le renouvellement de l'offre de ce site samarien majeur, vitrine de la douceur, de la qualité de vie rurale et du développement touristique, que notre collectivité porte dans son tout récent projet de territoire. Au plaisir de vous y retrouver ! ■





## Revitalisation des centres bourgs : Après le diagnostic, les projets !

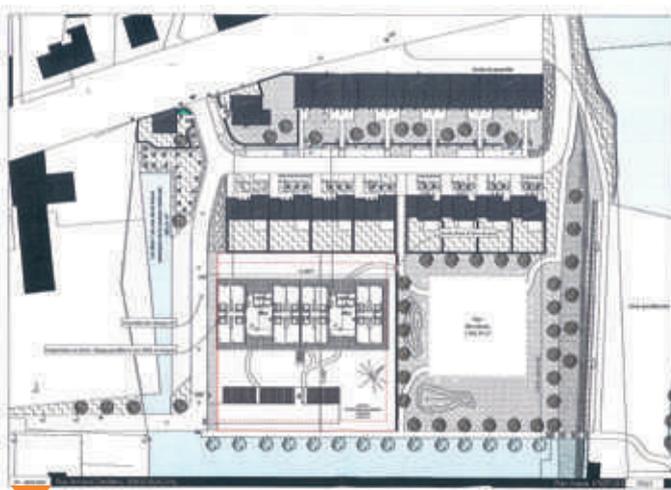
Lauréate en 2018 de l'appel à projet d'ingénierie et d'expertise lancé par l'État et le Conseil départemental de la Somme, la Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie avait sollicité le cabinet KR, pour réaliser une étude de revitalisation sur les communes de Doullens, Beauval, Bernaville et Villers-Bocage. Un diagnostic et une stratégie de développement local pour la dynamisation des 4 centres-bourgs ont ainsi été produits et ont servi de base de réflexion pour les élus des communes concernées.

- Pour Bernaville, deux des trois actions préconisées verront le jour prochainement, comme l'explique Mme le Maire Christelle LECLERCQ : « nous avons comme projets l'aménagement d'un parc public dans la future zone à urbaniser et le renforcement de la sécurité des piétons au niveau de deux entrées du bourg. Ces aménagements sécuritaires sont ainsi prévus en 2022 et 2023 et il est vrai que cette étude a conforté les projets que nous avons » .
- Discours similaire de la part du Maire de Beauval, Bernard THUILLIER : « cette étude a servi de point de départ concernant le réaménagement de la commune et surtout de la friche Saint-Frères, puisque nous avons déposé il y a quelques semaines le permis de construire pour un programme de logements ». Celui-ci comprendra 29 appartements et maisons, dont 21 en collaboration avec l'office public de l'habitat AMSOM et 8 à destination des personnes âgées en situation de dépendance. Un programme immobilier auquel il faudra ajouter un parc de jeux pour enfants. Le démarrage des travaux est prévu pour la fin de cette année.
- Villers-Bocage n'est pas en reste comme le souligne son Maire Anne-Sophie DOMONT : « nous venons de lancer l'appel d'offres concernant l'aménagement autour de la mare. Ce projet était l'une des actions indiquées dans les conclusions de l'étude de revitalisation ». Une fois l'entreprise retenue et le projet validé par les élus, la commune devrait effectuer les demandes de subventions dès la fin de cette année avec l'ambition de pouvoir réaliser les travaux d'aménagement en 2023 et 2024.

La situation est encore plus d'actualité pour le bois. De nombreux arbres malades ont été abattus et un nettoyage a été effectué. Le projet d'aménagement pourra ensuite être étudié et mené dès l'année prochaine.



Villers-Bocage : parce qu'ils étaient malades, plusieurs arbres ont été abattus dans le bois. Place maintenant à l'étude d'aménagement »



Projet Beauval

- Enfin, pour ce qui est de la ville de Doullens, les élus se sont appuyés sur les préconisations faites dans le cadre de cette étude pour décider d'un programme de requalification des espaces publics en centre ville. Seraient ainsi concernés par la 1<sup>ère</sup> phase de travaux, la rue du Maréchal Haig, le boulevard de l'Ouest, la Place Andrieu et la rue de la Bassée. ■

## OPAH

### Top départ pour l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

Dans le cadre d'un projet global d'amélioration du cadre de vie, la Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie a souhaité lancer une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) sur l'ensemble du territoire, dispositif qui donne la possibilité aux propriétaires, y compris bailleurs, de bénéficier de subventions très incitatives pour rénover leur logement.

Lors d'une OPAH, plusieurs axes d'intervention sont privilégiés parmi lesquels :

- **Permettre la détection** et le traitement de l'habitat indigne ou très dégradé.
- **Favoriser les économies d'énergie** par l'isolation, le chauffage, la ventilation...
- **Favoriser le maintien à domicile** par des travaux d'adaptation (remplacement d'une baignoire par une douche par exemple).
- **Mobiliser le parc de logement** vacant afin de le remettre sur le marché et répondre notamment aux besoins des ménages les plus modestes.
- **Développer une réponse** à des demandes de logements spécifiques (*personnes âgées, famille monoparentale, primo-accédants à revenu modeste...*).

Une étude (*évoquée par François DURIEUX ci-dessous*), prévue pour durer 12 mois, va démarrer dans les prochains jours. Elle permettra d'établir un diagnostic complet quant aux dysfonctionnements en terme d'habitat, d'établir une liste de logements qui pourraient bénéficier de cette OPAH et de mobiliser les leviers et les financements nécessaires pour répondre aux objectifs fixés.

Le rendez-vous est donné au début de l'été 2023 pour réaliser le bilan de cette étude et lancer la phase suivante du dispositif.



« C'est un projet ambitieux de rénovation et de réhabilitation que nous souhaitons développer sur le territoire de la communauté de communes. Cette OPAH pourra être considérée comme l'une des actions phares de notre politique de logement sur le territoire. Mais avant que ce programme ne soit mis en place, une étude pré-opérationnelle pour identifier les besoins en termes de rénovation de logement sur le bassin est indispensable. »

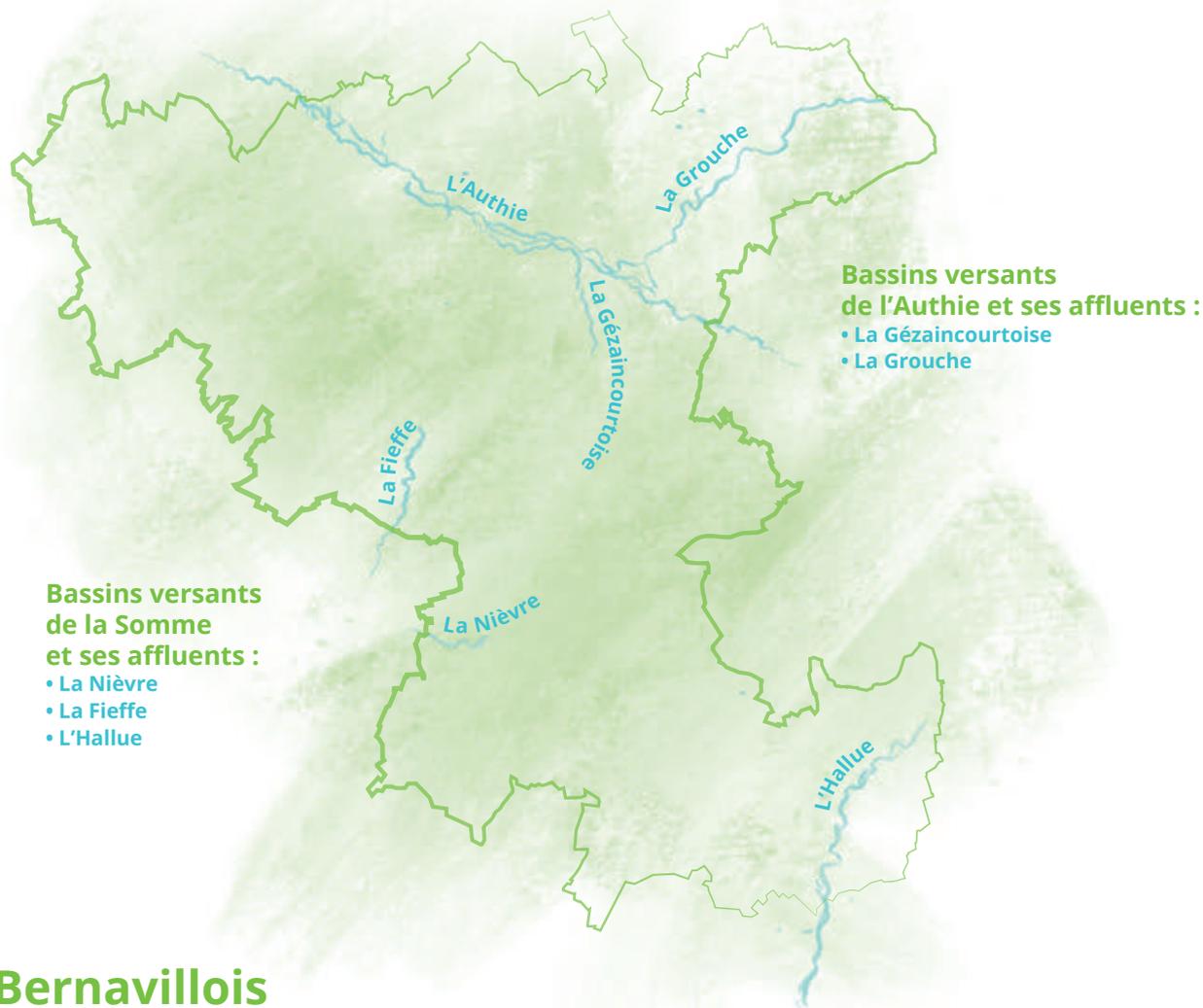
François DURIEUX,  
Vice-président délégué à l'Urbanisme



## Lutte contre l'érosion et le ruissellement

### Et la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI)

La CCTNP est principalement un territoire agricole, ce qui renforce sa vulnérabilité face aux phénomènes d'érosion des sols et de ruissellement. Ayant la compétence étude, travaux et entretien depuis de nombreuses années, elle s'investit dans l'étude des bassins versants, les démarches administratives et la concertation avec le monde agricole. C'est aussi un territoire comprenant de nombreux cours d'eau à entretenir et préserver écologiquement. ■



### ► Bernavillois

**161** ouvrages d'hydraulique douce et structurants sont aujourd'hui réalisés et entretenus par les agents de la CCTNP.

Les derniers ont été réalisés en 2020. Un plan de gestion est en place afin de proposer des opérations d'entretien ou de restauration pour assurer leur pérennité et améliorer leurs fonctions hydrauliques de ralentissement des ruissellements et de piégeage des sédiments sur la Vallée de l'Authie et la Vallée de la Somme.



1- Noe à redent à Domléger-Longvillers - 2- Fascines à Candas.

Un évènement climatique important le 17 avril 2020 s'est produit sur une partie du territoire provoquant des coulées de boues et des torrents d'eau sur les bassins versants de Bernâtre / Conteville / Maizicourt / Saint-Acheul. Une étude hydraulique est en cours pour proposer des aménagements complémentaires. Nous comptons sur l'accord des exploitants et les propriétaires afin d'atteindre un taux d'acceptation des ouvrages de l'ordre de 80%. ■



## ► Doullennais



Plantation Haies à Grouches-Luchuel

Les haies et les fascines ont été mises en place sur les bassins versants de Luceux nord et sud, Humbercourt, Grouches-Luchuel nord et sud, Authieule, Hem-Hardinval et Outrebois, ce qui représente 1,9 km de fascines et 6,7 km de haies. Ils seront complétés en 2022 par des fossés, noues, seuils... permettant de tamponner et gérer le ruissellement.



Une étude hydraulique a été menée sur le bassin versant de la Gézaincourtoise (5 115 ha) proposant 476 aménagements de ralentissement, de filtration et de rétention. L'association SOMEA (Somme Espace et Agronomie) nous accompagne dans la démarche de négociations et de conventions avec les propriétaires et les exploitants. ■

## ► Bocage-Hallue



Ouvrage hydraulique de stockage de 4 000 m<sup>3</sup> aux portes de Naours réalisé en 2021.

**105** ouvrages hydrauliques sont désormais en place sur l'ancien territoire du Bocage-Hallue.

L'aménagement du bassin versant Nord de Naours / La Vicogne vient de s'achever. L'implantation de haies et de fascines mais aussi de 4 ouvrages de tamponnement et de stockage limitent les inondations et coulées de boues dans les communes. Ce travail ne peut aboutir sans l'accord des exploitants et des propriétaires que nous rencontrons.

Des aménagements vont être implantés sur le bassin versant de Flesselles soit 89 ha avec 18 propositions d'ouvrages pour un volume retenu de 1 704 m<sup>3</sup>. ■

## ► Gestion des Milieu Aquatique et Prévention des Inondations (GEMAPI)



Si la restauration permet de retrouver les fonctions écologiques des cours d'eau, l'entretien participe au maintien de ses fonctions essentielles. Avec du matériel léger, l'équipe du SYMCÉA (Syndicat Mixte Canche et Authie) intervient en suivant le plan de gestion et dans le respect des équilibres écologiques. Surveillance réseau, contact avec les riverains, gestion de la ripisylve\*, retrait des embâcles, protection de berge en technique végétale, lutte contre les espèces invasives, sont les principales activités réalisées sur les cours d'eau du territoire par le SYMCÉA.

Un embâcle est un obstacle à l'écoulement des eaux, à la circulation des usagers du cours d'eau et à l'évacuation des petits éléments végétaux. C'est dans la plupart des cas, un tronc ou un amas de branchages suffisamment gros pour former un obstacle à l'écoulement normal de l'eau.

La responsabilité du retrait des embâcles revient au propriétaire des rives d'où ils proviennent. Néanmoins, dans le cadre de sa mission de surveillance et d'entretien des cours d'eau, le SYMCÉA les retirera s'ils ne nécessitent pas l'intervention d'engins lourds. Dans le cas contraire, une participation du riverain sera demandée dans le cadre de son obligation d'entretien.

En 2022, les cours d'eau du bassin de l'Authie seront empruntés par le SYMCÉA afin d'y retirer tous les embâcles et d'y assurer l'entretien. ■

\* Formations végétales qui se développent sur les bords des cours d'eau.

## ► L'Hallue

La CCTNP a signé une convention de coopération avec l'Association Syndicale Autorisée de la vallée de l'Hallue (ASA) qui regroupe tous les propriétaires riverains de ce cours d'eau. C'est donc l'ASA qui assure le programme de restauration et d'entretien de l'Hallue et ses affluents.



Types d'opérations pouvant être réalisées (Restauration de la continuité écologique, recharge granulométrique, renforcement de berge en technique végétale)

**La taxe GEMAPI sera appliquée dès 2022 notamment sur les taxes foncières, permettant à la collectivité de mener à bien les actions liées à la gestion des milieux aquatiques mais aussi à la lutte et la prévention des inondations.**

Projets financés par :



# 1 million d'arbres !

## La CCTNP s'engage pour préserver la biodiversité



La Région Hauts-de-France a lancé une vaste opération pour qu'un million d'arbres soient plantés d'ici la fin 2022. La Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie a candidaté et a été retenue pour ce projet qui touchera 17 communes du territoire (*Authieule, Barly, Bavelincourt, Beaucourt, Beauval, Bernâtre, Bonneville, Conteville, Domléger-Longvillers, Doullens, Grouches-Luchuel, Hem-Hardinval, Heuzecourt, Humbercourt, Maizicourt, Molliers-au-Bois, Rainneville*). Destinés à lutter contre les effets du changement climatique, favoriser la biodiversité, limiter les îlots de chaleur en situation urbaine, améliorer le cadre de vie..., ce sont 15 337 arbres qui vont être plantés.



### TOUTES LES ESSENCES

Cornouiller, Noisetier, Fusain, Bourdaine, Houx, Troène, Néflier, Prunellier, Grosellier, Sureau noir, Viorne obier, Viorne lantane, Saule cendré, Sorbiers, Cormiers, Chênes... ont été sélectionnées par la Région.

Cette liste prend en considération des essences « locales ».





## ZAC de la MONTIGNETTE

« Le développement économique de la ZAC de la Montignette remporte un grand succès auprès des entreprises qui investissent sur le Territoire Nord Picardie. Un territoire vivant et d'avenir selon les investisseurs.

Les efforts de la CCTNP sont énormément appréciés en proposant des prix abordables qui aident les futurs employeurs.

La stratégie économique qui amène donc un enthousiasme entrepreneurial, pour le plus grand bonheur du secteur d'activité local, avec la signature de 10 nouvelles entreprises. Le projet de territoire voté dernièrement porte ses fruits. »

Jean-Michel BOUCHY,  
Vice-président en charge de l'Économie

## LES FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES :

- Un projet d'aménagement de 37 518 m<sup>2</sup> pour atteindre une zone de 41 hectares.
- Des fouilles archéologiques sont en cours pour une extension de la ZAC, celles-ci seront terminées pour juillet 2022.

## LA VOIRIE ET LES BATIMENTS

« La communauté de communes a fourni un effort en 2022 pour 1 400 000 € de travaux d'investissement au lieu de 600 000 € auxquels s'ajoutent 600 000€ en fonctionnement, soit un montant total de 2 millions d'euros. »

Patrick BLOCKLET  
Vice-président en charge de la Voirie et des Bâtiments

### Bâtiments

La CCTNP est propriétaire de plusieurs bâtiments, à la typologie variée (regroupements pédagogiques, gymnases communautaires, gendarmeries, aire d'accueil des gens du voyage, MARPA, hôtel d'entreprises...).

En cette qualité, la collectivité en assure le suivi et l'entretien.

- **Des travaux de rénovation** vont être réalisés à la MARPA de Bernaville, en partenariat avec la CARSAT Hauts-de-France et le Département. Ils ont pour but d'améliorer et de moderniser le cadre de vie des résidents en remplaçant ou en mettant en place de nouveaux équipements et aménagements.

- **Les travaux du centre aquatique** se poursuivent malgré les difficultés d'approvisionnement. Une ouverture au public est prévue courant octobre 2022.

### Missions des agents du service technique :

Les missions des agents techniques sont transversales aux différentes compétences de la collectivité. Ainsi, 3 agents formés à la conduite d'engins agricoles et de chantiers interviennent sur :



- **Erosion/Ruissellement** (entretien des ouvrages)



- **Tourisme** (entretien des sentiers de randonnée)



- **Voirie** (fauchage, élagage, saignés, dérasements, nids de poule)



- **Assainissement** (entretien de l'environnement des stations d'épuration)

D'autre part, 2 agents interviennent en permanence sur l'entretien des bâtiments. Leurs missions sont variées.

- Ils assurent les menues interventions techniques du quotidien comme des chantiers plus conséquents et demandant plus de technicité.

- Ils assurent également les remplacements des agents du service de portage de repas à domicile.

- Enfin, l'équipe technique assure un soutien logistique aux différents services de la CCTNP (transport de matériels et instruments pour le conservatoire, transferts d'archives, mise en place de réunions et assemblées...).

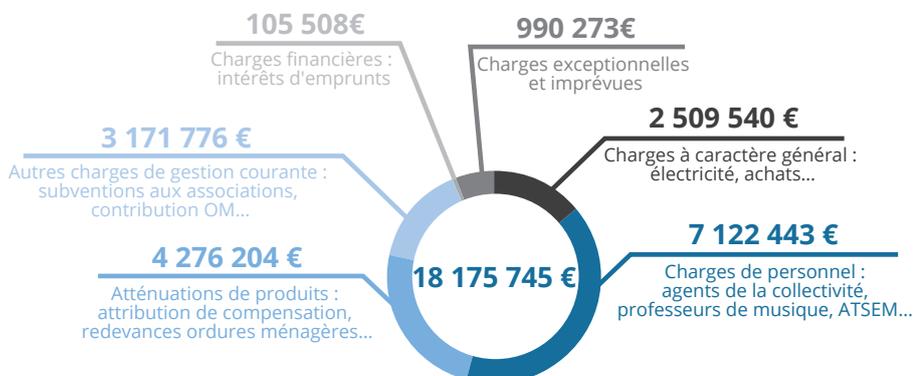
Toute l'équipe technique peut être amenée à collaborer sur une même mission si celle-ci nécessite plus de main d'œuvre.

Les agents du service technique forment une équipe polyvalente et réactive, au service des usagers et des différents services de la CCTNP.

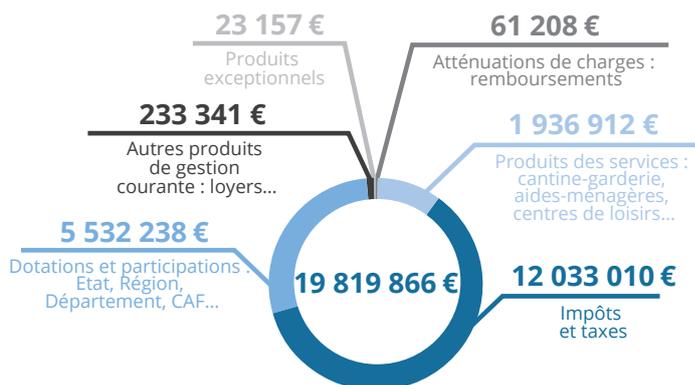


En 2021, un excédent de 1 289 033 € a été dégagé dans la section de fonctionnement. Cela a permis de combler le déficit d'investissement et sera utilisé pour financer en partie des projets de 2022, sans augmenter les taux d'impôt direct locaux.

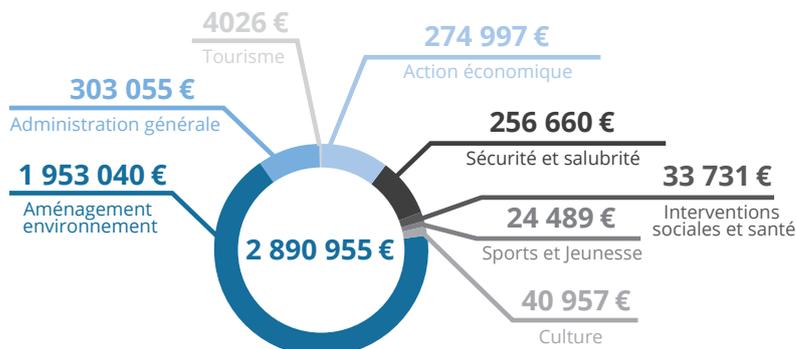
### DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT 2021



### RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT 2021 :



### DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT



## D'OÙ VIENT L'ARGENT DE L'INVESTISSEMENT ?

- \* de l'autofinancement
- \* des subventions d'équipement provenant de l'Etat, de la Région, du Département...





## LE PERSONNEL DE LA CCTNP

La Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie exerce ses compétences et met en œuvre ses projets grâce à ses 267 agents représentant 115 équivalents temps plein (de nombreux agents œuvrant dans le secteur de l'aide à domicile travaillent à temps non complet).

### Faits marquants en 2021 :

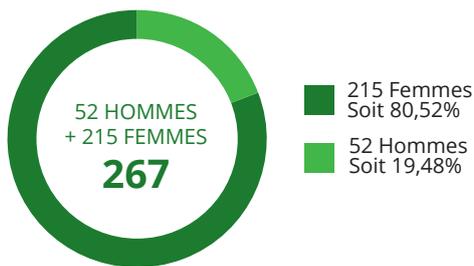
- Mise en place d'un outil de gestion du temps (*badgeuse*) permettant l'accès au compteur d'heures, congés et RTT en temps réel.
- Changement de logiciel RH / Finances avec des formations dispensées aux gestionnaires.
- Prolongement du télétravail pour les agents dont les missions le permettent.
- Instauration des lignes directrices de gestion, qui cadrent les avancements de grade.
- Définition du plan d'actions pluriannuel, conformément à l'accord du 30/11/2018 relatif à l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes dans la fonction publique.

### Les évolutions 2022 :

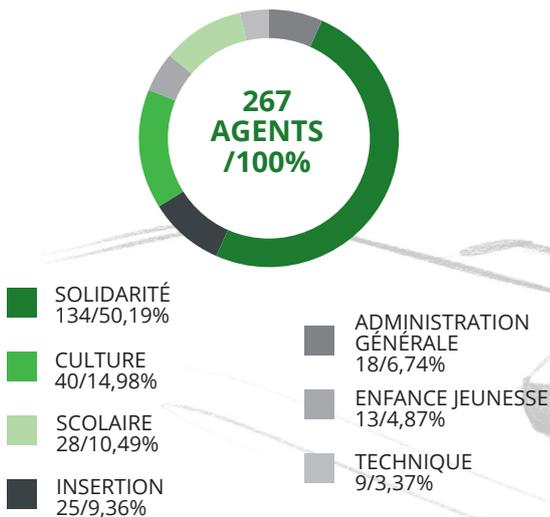
- Révision du règlement intérieur et de ses annexes.
- Mise en place d'une charte de télétravail conformément à l'accord relatif dans la fonction publique.
- Validation du nouvel organigramme, eu égard à une nouvelle organisation des services.
- Revalorisation des frais de déplacements pour les aides à domicile.

## Quelques chiffres

### 267 AGENTS - 114.86 ETP



### RÉPARTITION PAR SERVICES



### RÉPARTITION DES EFFECTIFS

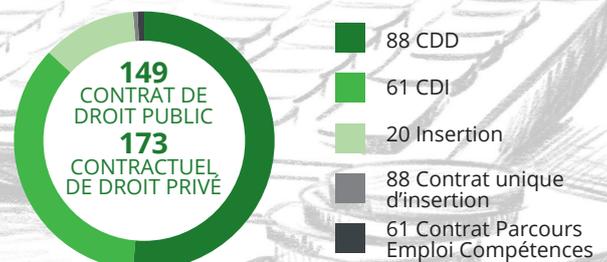
Répartition par catégorie :



Répartition par statut :



### RÉPARTITION PAR TYPE DE CONTRAT :





## F.T.T.H.

### Fiber To The Home - Fibre jusqu'à la maison

Avec la croissance de nouveaux usages liés au numérique, que ce soit pour le loisir à domicile ou pour le télétravail, le besoin croissant en Très Haut Débit et en stabilité de réseau n'est plus à prouver. Contrairement au réseau cuivre, la fibre optique ouvre la possibilité d'un niveau de débit quasiment illimité, tant pour la réception que pour l'envoi de données, et quelle que soit la distance du Nœud de Raccordement Optique, NRO (équivalent au central téléphonique).

Le réseau FTTH (*Fiber To The Home*), ou « Fibre jusqu'à la maison » en français, est un réseau qui assure un lien en fibre optique du fournisseur d'accès à internet jusqu'à l'intérieur même du logement de l'abonné.

Sur notre territoire, 2022 a vu l'installation de 2 NRO (*celui de Prouville et celui de Béhencourt/Querrieu*) qui desserviront 28 de nos 65 communes.

Avec celui de Doullens, posé en 2019, et ceux de Villers-Bocage et Raincheval qui seront installés prochainement, le programme prévisionnel de déploiement fibre sera terminé sur la CCTNP en 2024. ■



Pose du NRO à Prouville

La Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie participe au financement de ces équipements à hauteur de 170€/prise.



**14 116**  
foyers  
raccordés



**515 km**  
de réseau  
optique



**2 399 720 €**  
de contribution  
financière

## Conseiller Numérique

La « fracture numérique » constitue une véritable inégalité sociale concernant chaque citoyen.

En France, plus de 13 millions de personnes sont « éloignées du numérique » dont 6,7 millions qui ne se connectent « jamais » à Internet.

Ce constat a conduit l'État à déployer, dans le cadre du plan de relance, 4 000 postes de Conseillers numériques en France.

Benjamin POCHOLLE, conseiller numérique, propose depuis début avril des ateliers d'initiation au numérique au siège social de la CCTNP.

Au programme différents thèmes comme la prise en main des équipements numériques (*ordinateur, tablette ou smartphone*), l'introduction à la navigation sur internet ou l'aide à la réalisation de démarches en ligne. ■



**Contact & Renseignements**  
[benjamin.pocholle@cctnp.fr](mailto:benjamin.pocholle@cctnp.fr)  
09 70 20 80 24

Respirer

Admirer

La Cité   
souterraine  
de NAOURS

Imaginer

Voyager



**+33 (03) 22 93 71 78**  
**[www.citesouterrainedenaours.fr](http://www.citesouterrainedenaours.fr)**



Territoire Nord Picardie, MAGAZINE  
2, rue des sœurs grises  
BP 40017  
80600 Doullens Cedex  
Tél. : 03 22 77 80 00  
Représentant légal :  
Christelle HIVER

Représentant légal de la Communauté  
de Communes du Territoire Nord Picardie  
Directeur de publication : Christelle HIVER  
Responsable de la rédaction : Carole METAY  
Rédacteur : Yannick VADUREL  
Crédits photos : Communauté de Communes du Territoire  
Nord Picardie, Jérôme Halâtre, Freepik.

Maquette et réalisation : [www.grafi-ka.fr](http://www.grafi-ka.fr)  
Impression : Imprimerie Centrale de Lens

Parution : Juillet 2022  
N°ISSN : 2681-1786  
Dépôt légal : à parution



[www.cctnp.fr](http://www.cctnp.fr)